

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2016

Présents	BACONNIER Pascale, BERNIN Elianne, CHARBONNIER Pierre, DEVES Marc, JUQUIN Barbara, LAFFONT Juliette, MARIJON David, MEISS Bernard, MOYON Amélie, PASCAL Mehdi, SOBRAL Michaëlle
Excusés	CARPENTIER Maryse (pouvoir de vote donné), DUBUIS Yann (pouvoir de vote donné), MISSET Arnaud (pouvoir de vote donné)
Quorum	Atteint
Secrétaire de séance	Michaëlle SOBRAL

1. Compte administratif 2015 présenté par Marc DEVES 1^{er} Adjoint

Section de fonctionnement

- dépenses réalisées : 350 208,97 €
 - recettes perçues : 419 281,29 €
- Soit un excédent de fonctionnement pour l'exercice de 69 072,32 €
Excédent 2014 reporté 29 876,94
Excédent de clôture : 98 949,26 €

Section d'investissement

- dépenses réalisées : 252 422,30 €
 - recettes perçues : 320 250,50 €
- Soit un excédent d'investissement pour l'exercice de 67 828,20 €
Excédent 2014 reporté : 86 138,59 €
Excédent de clôture : 153 966,79 €

Avec un reste à réaliser en dépenses d'investissement de 183 881 € et en recettes d'investissement de 7 807,00 € cela donne un résultat définitif excédentaire de 76 842,05 €

Vote : adoption à l'unanimité.

2. Compte de gestion 2015

Le compte de gestion est le compte réalisé par le Trésorier public. Il compile les opérations réalisées en 2015 (sans les reports de N-1) :

- excédent de la section d'investissement : 67 828 €
- excédent de la section de fonctionnement : 69 072 €
- au total : 136 900 €

Vote : adoption à l'unanimité

3. CCPAV : modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Aubenas-Vals : prise de compétence Guichet unique

Création d'un Guichet unique (Pôle Info Accueil Petite Enfance) à compter du 1^{er} avril 2016 qui sera rattaché au Relais d'Assistants Maternelles géré Centre social le Palabre. Ce guichet a pour objectif de faciliter les démarches des parents en ayant un seul interlocuteur.

Le budget de fonctionnement a été fixé à 105 342 € (25 000 financé par la CAF, le reste par la CCPAV).

Vote : adoption à l'unanimité

4. CCPAV : convention de participation technique et financière pour l'achat de plateformes préfabriquées et de leurs accessoires pour les bacs de déchets

La CCPAV propose l'achat de plateformes préfabriquées pour stocker les bacs de déchets, elle participera à 50 % du prix HT. Ce qui fait un reste à charge pour la commune de 113.54 € TTC par poubelle.

Proposition d'achat de 2 plate-formes

Vote : 5 contre, 5 abstentions, 4 pour. La proposition est donc refusée.

5. Ardèche Le Département : convention complémentaire assistance aux collectivités

Une délibération pour prendre l'option voirie avait été adoptée le 10 avril 2015. Compte tenu des projets en cours (projets de parkings, trottoirs...), il pourrait être intéressant de prendre les options complémentaires pour le suivi des chantiers.

Cette mission complémentaire coûte 1€ par habitant et par an (population DGF : 668 personnes).

Vote : adoption à l'unanimité

6. Tarif de location de la maison Laffont

Proposition de de fixer un loyer mensuel pour la location à 400 € + les charges.

Vote : adoption à l'unanimité

7. Proposition de donation de terrains

Une famille propose de donner des terrains à la commune pour 3 hectares au total (secteurs de Sarjac, Le Mas, l'Hubac).

Vote : adoption à l'unanimité

Vu Le Maire le 29/02/2016